

BOCAGES ET PRAIRIES, AMBIGUÏTÉ DU PAYSAGE INFERNAL ODYSSEÛN

Les prairies ont déjà fait l'objet, depuis le milieu du XXe siècle, de nombreuses études, parmi lesquelles la remarquable synthèse d'André Motte¹. Loin de vouloir reprendre l'ensemble des données, nous aimerions dans les pages suivantes nous intéresser aux prairies et bocages infernaux épiques, et plus particulièrement à ceux des enfers odysseïens. En effet, lors du voyage d'Ulysse pour consulter l'âme du devin Tirésias, rares sont les mentions relatives à la végétation. Parmi les amers qui permettront au héros d'identifier sa destination, Circé indique les bois de Perséphone, ἄλσεν Περσεφονείης (*Od.* X, 509), et lors de son aventure, Ulysse aperçoit les âmes d'Achille et d'Orion à travers une prairie d'asphodèles, κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα (*Od.* XI, 539 et 573). C'est aussi dans ce lieu que parviennent les âmes des prétendants guidées par Hermès (*Od.* XXIV, 13). Ces deux seules évocations donnent l'impression d'un quasi désert végétal² dans ce monde ténébreux. Pourtant, les termes utilisés, ἄλσος et λειμῶν, impliquent généralement, surtout le second, une notion de fertilité, d'abondance, voire de sacralité. Il faut donc se demander pourquoi Homère³ les a choisis pour qualifier

¹ A. MOTTE, *Prairies et jardins de la Grèce antique. De la religion à la philosophie*, Bruxelles 1973. Voir aussi G. SOURY, « La vie de l'Âu-delà. Prairies et gouffres », *Revue des Etudes Anciennes* 46, 1944, pp. 169-178 ; J. PUHVÉL, « Meadow of the Otherworld in Indo-European », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 83, 1969, pp. 64-69 ; Κῆποι. *De la religion à la philosophie. Mélanges offerts à André Motte*, Liège 2001.

² Nous laissons de côté les arbres fruitiers du supplice de Tantale (*Od.* XI, 588-590), dont la luxuriance est uniquement justifiée par la souffrance de Tantale de ne pouvoir goûter à tant de merveilles.

³ C'est ainsi que nous nommerons, par mesure de facilité, le ou les aèdes à l'origine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les citations de l'*Iliade* sont tirées de *Homerus Ilias*, recensuit A. LUDWICH, B. G. Teubner, Stuttgart – Leipzig 1995 (première édition 1907) ; celles de l'*Odyssée*

un univers de désolation. Quel effet le procédé engendre-t-il dans la représentation imaginaire d'un paysage infernal ?

Selon A. Motte, ὁ λειμών, attesté durant toute l'antiquité en poésie comme en prose, et qu'il s'agisse de paysages réels ou mythiques, désigne le plus souvent une « large étendue de terre humide, pourvue d'une végétation abondante et spontanée »⁴. La notion d'humidité serait impliquée par la racine *(s)lei « être gluant, visqueux » à laquelle il se rattacherait selon E. Boisacq⁵. Quoi qu'il en soit, ses emplois font référence à l'élément aquatique : il se situe près de points d'eau (fleuves, mers, océan, sources, lacs, etc.). Quant à ἄλλος, « ce mot évoque un bocage arrosé de sources et tapissé d'herbe »⁶, donc un endroit à la végétation remarquable, même quand il est consacré à des divinités infernales : le bosquet des Euménides dans l'*Œdipe à Colone* (vers 126-127) de Sophocle est décrit comme un « vallon boisé herbu », νάπει / ποιάεντι (vers 156-157).

Regardons si, dès les poèmes homériques, les deux termes recouvraient des notions similaires. L'humidité en est effectivement une constante. Les prairies bordent un fleuve : le Caÿstre (*Il.* II, 461 et 463), le Scamandre (*Il.* II, 467), ou encore l'Océan (*Il.* XVI, 151 ; *Od.* IX, 132 ; XII, 45) ; sources et ruisseaux les baignent (*Od.* V, 72 ; IX, 132). Les bosquets contiennent également un point d'eau (*Od.* VI, 291-292 ; XVII, 208 ; *Hymne homérique à Apollon*, 384-385). Par ailleurs,

de *Homeri Odisea*, recognovit P. von der MUEHLL, B. G. Teubner, Stuttgart 1993 (reprise de l'édition de 1962).

⁴ A. MOTTE, *op. cit.*, p. 7.

⁵ E. BOISACQ, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes*, troisième édition augmentée d'un index, Paris 1938 (première édition, Heidelberg 1907-1914), s. v. λείβω, λείμαξ, λειμών. Au vocalisme zéro du radical et du suffixe, on obtiendrait λίμνη qui désigne une eau stagnante, un lac. P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 1968, s. v. λειμών, même s'il indique cette hypothèse, reste plus réservé : « on n'aperçoit pas d'étymologie claire ».

⁶ A. MOTTE, *op. cit.*, p. 18.

félicité, abondance, beauté, tel semble bien le sens de λειμών : les douces prairies de l'île de Calypso ravissent les yeux et le cœur d'Hermès (*Od.* V, 63-76) ; les prairies arrosées par le Scamandre abondent en fleurs (*Il.* II, 467)⁷. Les épithètes qui les qualifient possèdent souvent une valeur superlative propre à refléter leur luxuriance : ὑδρηλός, « baigné d'eau » (*Od.* IX, 132) ; μαλακός, « moelleux » (*Od.* V, 72 ; IX, 133 ; Hésiode, *Théog.*, 279 ; *Hymne homérique à Déméter*, 7 ; *Hymne homérique à Hermès*, 198 ; *Hymne homérique à Pan*, 25) ; ἀνθεμόεις, « fleuri » (*Il.* II, 467 ; *Od.* XII, 159) ; ἀκηράσιος et ἐρατεινός, « abondante et agréable » (littéralement « intacte et aimable », *Hymne homérique à Hermès*, 72) ; ἀριπρεπής, « magnifique », avec la particule augmentative ἀρι- qui en souligne l'excellence (*Hymne homérique à Hermès*, 104) ; ἱμερτός, « charmant, désirable » (*Hymne homérique à Déméter*, 417) ; et même ζάθεος, « divin », ζα- notant aussi un superlatif (littéralement « divin au plus haut point », *Hymne homérique à Hermès*, 503).

Ἄλσος est lui aussi connoté positivement dans la poésie épique : les bosquets des nymphes sont « beaux », καλά (*Il.* XX, 8), celui d'Apollon, « charmant », πολυήρατον, où le premier terme πολυ- marque encore une valeur superlative (*Hymne homérique à Hermès*, 186). Le bois sacré de Poséidon se révèle « splendide » (ἀγλαόν, *Il.* II, 506) et celui d'Athéna sur l'île des Phéaciens l'est d'autant plus qu'il contient une source et qu'une prairie (λειμών) l'entoure (*Od.* VI, 291-292) : on note la complémentarité du bocage et de la prairie qui se mettent en valeur mutuellement pour former un paysage idyllique. Quant au bois sacré d'Apollon (*Od.* IX, 200 ; *Bouclier pseudo-hésiodique*, 70 et 99), il ne possède pas de qualificatif

⁷ Comme la majorité des prairies épiques. Voir par exemple la prairie qui sert de cadre au rapt de Perséphone dans l'*Hymne homérique à Déméter*, 5-18 et 417-430, ou encore celle qui tient lieu de couche nuptiale à Méduse et Poséidon (Hésiode, *Théog.*, 277-279). De même les prairies de l'île de Calypso (*Od.* V, 72-73) et de l'île des Sirènes (*Od.* XII, 159), ainsi que celles que parcourt le dieu Pan (*Hymne homérique à Pan*, 25-26).

particulier, mais on se doute de sa splendeur puisque propriété du dieu.

D'ailleurs, même s'ils n'appartiennent pas spécifiquement à une divinité, le foisonnement et la fascination liés à la prairie et au bocage peuvent inspirer une impression de sacré. L'*Hymne homérique à Déméter* en fournit un exemple avec la prairie où se déroule le rapt de Coré. Le lieu regorge de fleurs aussi nombreuses que variées : roses, crocus, violettes, jacinthes, lys, sans oublier le narcisse. Leur énumération aux vers 6-8, reprise presque telle quelle aux vers 426-428⁸, en souligne la profusion et la luxuriance. Cet endroit fertile et délicatement parfumé appelle la sensualité. Une composante divine se laisse pressentir, qui captive le promeneur. Pourtant l'étonnement se mêle de crainte aux vers 10 et 11 : le narcisse brillait « d'un éclat merveilleux et frappa d'étonnement tous ceux qui le virent alors, dieux immortels ainsi qu'hommes mortels »⁹. Σέβας désigne un respect religieux. L'émerveillement (θαυμαστὸν γανόωντα, vers 10 ; θαῦμα ἰδέσθαι, vers 427) suscité par la beauté de la fleur ne peut être que d'origine divine. En la voyant, Coré est frappée de stupeur (θαμβήσασα, vers 15) comme devant un dieu.

La prairie est donc un lieu ambigu, à la fois fascinant et terrifiant. Lorsqu'elle se situe sur terre, la première composante, positive, est privilégiée, le côté effrayant demeurant en sourdine sans pour autant être estompé. Dans le rapt de Coré, avec l'émergence du monde infernal, la deuxième composante, négative, est plus développée. La prairie évoque ainsi un autre monde, l'univers souterrain. Ici-bas et au-delà s'y superposent.

⁸ Les violettes sont remplacées par les lys. Dans l'*Hymne homérique à Pan*, 25-26, le crocus et la jacinthe se mêlent à l'herbe, et dans l'*Hymne homérique à Hermès*, 104-107, sont mentionnés le trèfle et le souchet.

⁹ L'*Hymne homérique à Déméter*, 10-11 :

θαυμαστὸν γανόωντα· σέβας τότε πᾶσιν ἰδέσθαι
ἀθανάτοις τε θεοῖς ἠδὲ θνητοῖς ἀνθρώποις.

Collection des Universités de France, *Homère, Hymnes*, texte établi et traduit par J. HUMBERT, sixième tirage revu et corrigé (première édition 1936), Paris 1976.

Son aspect luxuriant dissimule d'obscures profondeurs. En cueillant le narcisse qu'a fait pousser Gaïa (vers 8-9 et 15-18), Coré laisse place au gouffre d'où surgit Hadès. Elle permet au domaine souterrain d'affleurer, pour un bref moment, à la surface terrestre et va y être entraînée malgré elle. On s'attend donc, lors d'une évocation de prairie et de bocage infernaux, à voir s'amplifier l'aspect négatif au point de masquer totalement, ou presque, tout ce qui constituait la magie de ces endroits privilégiés. Cette intuition semble se confirmer si l'on se tourne vers l'Hadès homérique.

La prairie infernale et les bosquets de Perséphone font en effet exception dans les paysages radieux que l'on vient d'évoquer. Homère s'empresse d'ailleurs de les caractériser : le λειμών est ἀσφοδελόν, « plein d'asphodèles »¹⁰, ce qui rompt

¹⁰ *Od.* XI, 539, 573 et XXIV, 13. En l'absence d'étymologie claire d'ἀσφοδελόν, nous conservons la traduction consacrée « prairie d'asphodèles ». Pour les propriétés botaniques de cette plante et ses différents noms, cf. J. M. VERPOORTEN, « Les noms grecs et romains de l'asphodèle », *AC* 31, 1962, pp. 111-129. Sur ses usages antiques, cf. M. BIRAUD, « Usages de l'asphodèle et étymologies d'ΑΣΦΟΔΕΛΟΣ », in *Les phytonymes grecs et latins*, actes du colloque international de l'Université de Nice (14-16 mai 1992), Nice 1993, pp. 35-46, et S. AMIGUES, « La 'prairie d'asphodèle' de l'*Odyssee* et de l'*Hymne homérique à Hermès* », *RPh* 76, 2002, pp. 7-14. Pour un rappel des différentes étymologies proposées, cf. M. BIRAUD, *op. cit.*, pp. 35-37. L'auteur rapproche ensuite ἀσφοδελός du radical de σφοδρός, qui traduirait la vigueur de la plante. Mais S. AMIGUES, *op. cit.*, pp. 9-10, montre que la robustesse d'une plante s'exprimait par des termes apparentés à ἰσχύς, non à σφοδρός. Pour expliquer l'origine du mot (pp. 10-14), elle revient aux commentateurs anciens, Hérodien et Eustathe, qui nous ont conservé deux variantes de l'expression κατ' ἀσφοδελὸν λειμῶνα: κατὰ σφοδελὸν λειμῶνα et κατὰ σποδελὸν λειμῶνα. Cette dernière formule révélerait la véritable signification de l'expression : « à travers la prairie des cendres », qui ferait allusion à la crémation des morts et à « l'idée d'une renaissance après la mort » (p. 11). L'expression aurait ensuite été contaminée par σφοδελός, « asphodèle », fleur associée aux cultes infernaux (p. 13).

avec la vision traditionnelle du tapis d'herbe aux fleurs variées ; et les bosquets se composent de « hauts peupliers noirs et de saules qui perdent leurs fruits », μακραί τ' αἴγειροι καὶ ἰτέαι ὠλεσίκαρποι (*Od.* X, 510), paysage de désolation. Les deux expressions constituent presque des oxymores qui, à la richesse végétale, opposent une désertification progressive.

Les bois sacrés de Perséphone marquent l'approche du peuple des morts puisque Circé les cite comme terme du voyage maritime. Ulysse devra ensuite continuer à pied jusqu'aux fleuves infernaux (*Od.* X, 509-515). La description de la magicienne n'a rien d'encourageant car les arbres eux-mêmes se révèlent des spectres décharnés (μακραί τ' αἴγειροι) et improductifs (ἰτέαι ὠλεσίκαρποι), signes avant-coureurs des ombres. L'épithète qui précise l'aspect des saules, ὠλεσίκαρποι, peut être interprétée de deux façons, selon que l'on prenne le premier terme du composé, ὠλεσί- (< ὄλλυμι), au sens actif ou passif. La première traduction donne « qui perd ses fruits », ainsi que l'explique Théophraste :

Pourtant, dit-on, le saule est prompt à laisser choir son fruit, avant de l'avoir fait grossir et mûrir parfaitement ; aussi le poète n'a-t-il pas tord de l'appeler « destructeur de ses fruits »¹¹.

Malgré son sens satisfaisant, cette explication est, à notre avis, à prendre avec précaution. D'abord parce que « l'idée d'une renaissance après la mort » est étrangère à l'*Iliade* et à l'*Odyssée* : la morne existence dans l'au-delà n'est que le reflet sans attrait de la vie terrestre, comme en témoigne l'âme d'Achille (*Od.* XI, 475-491). Ensuite parce que les témoignages sur l'asphodèle liée aux cultes infernaux sont tardifs. Il n'est pas sûr qu'une telle association ait existé à des époques plus reculées, ni qu'elle soit assez fréquente pour avoir permis la contamination σποδελός/ σφοδελός.

¹¹ Théophraste, *Recherche sur les plantes* III, 1, 3 :

Ἄλλὰ τὴν ἰτέαν ταχὺ προκαταβάλλειν πρὸ τοῦ τελείως ἀδρῦναι καὶ πέψαι τὸν καρπὸν· διὸ καὶ τὸν ποιητὴν οὐ κακῶς προσαγορεύειν αὐτὴν ὠλεσίκαρπον.

Collection des Universités de France, Théophraste, *Recherche sur les plantes*, texte établi et traduit par S. Amigues, Paris 1989.

Cf. également Théophraste, *Des Causes des Plantes* II, 9, 14 ; et à sa suite Plin l'Ancien, *Histoire Naturelle* XVI, 46 :

La seconde interprétation est rapportée par Hésychius :

Les saules sont ὠλεσίκαρποι car ils perdent aussitôt leurs fruits ; ou bien parce que manger leurs fruits rend stérile¹².

Que le bois de Perséphone soit composé de saules et de peupliers n'est guère étonnant. Outre que ces deux espèces sont familières des lieux humides¹³ (et l'Hadès l'est particulièrement), elles étaient aussi réputées dans l'antiquité pour produire des graines insignifiantes, et les Anciens y ont vu

Ocissime autem salix amittit semen, antequam omnino maturitatem sentiat, ob id dicta Homero frugiperdia.

Le saule perd sa graine de très bonne heure, avant qu'elle ne soit aucunement mûre ; aussi Homère l'appelle-t-il « celui qui perd son fruit ».

Collection des Universités de France, Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris 1962.

¹² *Thesaurus Linguae Graecae*, s. v. ὠλεσίκαρπος.

Ὠλ. Αἱ ἰτέαι διὰ τὸ ταχέως ἀποβάλλειν τὸν καρπὸν ἢ ὅτι πινόμενος ὁ καρπὸς ἀγόνους ποιεῖ.

Les scholies à *Od.* X, 510 rendent également compte des deux versions (*Scholia graeca in Homeri Odysseam, ex codicibus aucta et emendata*, edidit W. DINDORF, Leipzig 1855) :

ἀποβάλλουσι γὰρ τὸ ἄνθος πρὶν πεπανθῆ. ἢ ἐπεὶ οἱ πίνοντες τὸ ἄνθος ἄγονοι γίνονται. B. Q. V. Ἄλλως. σημειῶσαι ὅτι ἄκαρπα φυτὰ εἶπεν εἶναι ἐν τῷ ἄλσει τῆς Περσεφόνης, διὰ τὸ νεκροῖς προσήκειν. B. Q. ἀποβάλλει γὰρ τὸ ἄνθος. οἰκείως δὲ ἀγόνους φυτοῖς ἐχρήσατο. οἰκεῖα γὰρ νεκροῖς τὰ ἄκαρπα. φησὶ δὲ Θεόφραστος ἐν Φυτικοῖς τὸν χυλὸν τῆς ἰτέας πινόμενον ἀφανίζειν τὴν γονὴν τῶν ἀνθρώπων. H. T. V.

Ils perdent en effet leurs fruits avant qu'ils soient mûrs. Ou bien, parce que ceux qui mangent leurs fruits deviennent stériles. B. Q. V. Autre chose : remarquez que, selon les dires du poète, les fruits sont morts dans le bois de Perséphone, parce qu'ils sont près des morts. B. Q. En effet, il (le saule) perd ses fruits. Il est apparenté aux plantes stériles. La stérilité en effet est le propre des morts. Et Théophraste affirme dans sa *Recherche sur les plantes* que boire la sève du saule anéantit le pouvoir d'engendrer des hommes. H. V. T.

¹³ Théophraste, *Recherche sur les plantes* III, 13, 7 : Πάρυδρον δὲ καὶ ἡ ἰτέα καὶ πολυειδές, « le saule est également un arbre du bord des eaux ».

un symbole de stérilité¹⁴. La couleur évoquée par αἴγειρος, qui désigne exactement le « peuplier noir », ne détonne nullement dans l'atmosphère infernale¹⁵. Théophraste le distingue du peuplier blanc :

Le peuplier blanc et le peuplier noir constituent <chacun> une seule espèce. Tous deux ont un fût bien droit, bien plus long toutefois, plus diffus et plus lisse chez le peuplier noir. [...] Aucun des deux ne semble avoir de fruit ni de fleur¹⁶.

Peupliers et saules sont les seules plantes décrites aux abords du palais d'Hadès. La diversification se raréfie déjà. Mais à l'intérieur des enfers, même les arbres disparaissent. La prairie d'asphodèles est le premier lieu de l'Hadès où l'on arrive après en avoir franchi les portes¹⁷. Élément intermédiaire entre l'entrée et les profondeurs du royaume, elle en est cependant une composante essentielle : les âmes y séjournent, s'y adonnent à leurs occupations et paraissent y passer la plus grande partie de leur temps. Les poèmes homériques ne citent d'ailleurs que cet endroit des régions infernales, les parties les plus reculées étant simplement désignées par le terme général Ἔρεβος. On se représente donc essentiellement le domaine des morts comme un λειμών, c'est-à-dire une région gorgée d'humidité, qui devrait être fertile. Or, à cause des ténèbres permanentes, ne subsistent que des fleurs, ou plus précisément qu'une variété de fleurs, les asphodèles. Cette espèce de la famille des liliacées possède d'épaisses feuilles à couleur

¹⁴ Voir les citations *supra* note 11, ainsi que J. MURR, *Die Pflanzenwelt in der griechischen Mythologie*, Groningen 1969 : « Schwarzpappel » p. 19 et « Weide » p. 24.

¹⁵ Sur le sens funeste de ces arbres et les légendes qui y sont attachées, cf. J. MURR, *op. cit.*, pp. 17-20 et 23-25.

¹⁶ Théophraste, *Recherche sur les plantes* III, 14, 2 :

Ἡ δὲ λεύκη καὶ ἡ αἴγειρος μονοειδῆς. Ὁρθοφυὴ δὲ ἄμφω, πλὴν μακρότερον πολὺ καὶ μανότερον καὶ λειότερον ἡ αἴγειρος. [...] Καρπὸν δὲ οὐδέτερον τούτων οὐδὲ ἄνθος ἔχειν δοκεῖ.

¹⁷ Cf. *Od.* XXIV, 13, où les âmes des prétendants y parviennent tout de suite.

grisâtre¹⁸. Les fleurs, quant à elles, d'un blanc-jaune pâle nuancé de violet, dégagent une impression de tristesse qui s'accorde parfaitement avec l'idée de la mort et l'obscurité des lieux. Les Grecs pouvaient facilement imaginer ce tableau, puisque l'asphodèle pousse en abondance dans tous les endroits désolés et pierreux de Grèce¹⁹. Le choix de l'asphodèle comme plante infernale n'est sans doute pas dû uniquement à son aspect. Dans les périodes de grande famine, les Grecs consommaient ses racines mélangées avec des mauves et des figues²⁰. Peut-être la considéraient-ils également comme nourriture des morts²¹.

La raréfaction et la spécialisation de la flore ont des conséquences olfactives : il est à noter que, au contraire des λειμῶνες terrestres, aucun parfum n'emplit le λειμῶν infernal, signe d'un endroit peu accueillant. Ainsi que l'a souligné A. Lallemand²², « les pays mythiques sans odeur agréable sont des terres d'angoisse : pays sans soleil, pays de mort [...]. Non seulement le parfum est lié aux idées d'agrément et de fécondité, mais il rassure, il délivre de l'anxiété ».

L'étude des composants des bocages et prairies homériques d'outre-tombe confirme donc en tout point l'emploi

¹⁸ J. MURR, *op.cit.*, p. 241.

¹⁹ Cependant la prairie d'asphodèles n'a pas toujours une valeur infernale : cf. l'*Hymne homérique à Hermès*, 221 et 344, où les traces des vaches d'Apollon volées par Hermès paraissent retourner vers la prairie d'asphodèles, ἐς ἀσφοδελὸν λειμῶνα, prairie qualifiée ailleurs de pacage succulent (vers 198) et agréable (vers 72), voire divin (vers 503).

²⁰ Hésiode, *Trav.*, 40-41 ; Théophraste, *Recherches sur les plantes* VII, 13, 2-3 ; Pline, *H.N.* XXI, 68. Cf. J. MURR, *loc. cit.* et H. BAUMANN, *Le bouquet d'Athéna : les plantes dans la mythologie et l'art grecs*, édition française 1984, p. 66.

²¹ Cf. les témoignages tardifs de Lucien : *De luctu*, 19 et *Cataplous*, 2.

²² A. LALLEMAND, « Le parfum comme signe fabuleux dans les pays mythiques », in *Peuples et pays mythiques*, actes du cinquième colloque du Centre de Recherches Mythologiques de l'Université de Paris X (Chantilly 18-20 septembre 1986), textes réunis par F. JOUAN et B. DEFORGE, Paris 1986, pp. 73-90 (citation p. 74).

décalé de ἄλλος et de λειμών dans ce contexte. Reste à se demander pourquoi ils sont utilisés, alors que d'autres termes pourraient sembler mieux appropriés²³. On a l'impression qu'Homère a voulu tromper son auditoire au premier abord en employant des termes réservés à des lieux terrestres privilégiés, sortes de *loci amoeni* dont les composantes sont constantes : une prairie verdoyante où coule une source ou un ruisseau, non loin d'un bois²⁴. Les alentours de l'ancre de Calypso en constituent une parfaite illustration (*Od.* V, 63-76). Le bois sacré d'Athéna dans l'île des Phéaciens correspond également au *locus amoenus* type :

Près du chemin, nous trouverons un
splendide bocage de peupliers noirs consacré à
Athéna ; une source y coule ; et une prairie
l'entoure²⁵.

La description en est d'autant plus intéressante que ses divers éléments (le bocage, les peupliers noirs, l'eau et la prairie) sont identiques à ceux du royaume infernal, et présentés dans le même ordre. Seulement quelques centaines de vers séparent les deux, et les auditeurs avaient certainement encore à l'esprit l'arrivée d'Ulysse chez Alkinoos lorsqu'ils écoutaient les récits de ses aventures. Tout est mis en place pour une assimilation des rivages infernaux à un *locus amoenus*. Pourtant, cette identification latente s'accompagne aussitôt d'une mise à distance de la part de l'aède grâce à une inversion des données : le bocage, loin d'être splendide, est composé d'arbres stériles ; le doux gargouillis de la source est remplacé par le vacarme des fleuves infernaux ; la profusion de végétation laisse place à la

²³ Par exemple ὕλη, « bois » (cf. *Od.* V, 63) ou ποίη, « prairie, herbage, pâturage » (cf. *Il.* XIV, 347 ; *Od.* IX, 449 et XVIII, 368 ; Hésiode, *Théog.* 194).

²⁴ Pour le décor minimum du *locus amoenus*, voir E. R. CURTIUS, *La littérature européenne et le moyen-âge latin*, traduit de l'allemand par J. BREJOUX, Paris 1956 (édition originale : *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern-Munich, 1948), p. 231 et 240.

²⁵ *Od.* VI, 291-292 :

δῆομεν ἀγλαὸν ἄλλος Ἰθάκης ἄγχι κελεύθου
αἰγείρων· ἐν δὲ κρήνη νάει· ἀμφὶ δὲ λειμών.

raréfaction, voire la désertification ; le soleil n'atteint pas ces obscures contrées gorgées d'humidité malsaine. Un jeu évident d'opposition presque terme à terme a transformé le *locus amoenus* en *locus horridus*²⁶ ! D'endroit paisible et accueillant, le paysage devient inquiétant et hostile.

L'emploi des termes ἄλσος et λειμών à propos de l'Hadès n'est donc pas anodin. Plus la référence à un lieu idyllique est nette dans l'imaginaire grec et plus l'horreur des paysages infernaux s'en trouve renforcée. Ils constituent ainsi des terres inhospitalières par excellence. Dès que l'on aborde l'Hadès, les techniques habituelles de représentation de l'espace sont mises à distance. L'ἄλσος et le λειμών infernaux ne sont pas uniquement des composantes du paysage, mais participent d'une vision imaginaire de l'espace. Grâce à eux, le poète plante un décor fictif, théâtre annonciateur d'un événement exceptionnel : l'arrivée d'un vivant au pays des défunts. La transformation de *loci amoeni* en *loci horridi*, rendue stylistiquement par les oxymores, les relie étroitement à la mort.

Catherine COUSIN
Docteur de l'Université
de Nanterre-Paris X

²⁶ L'inversion des données du *locus amoenus* par le *locus horridus* a été bien étudiée à propos d'Apulée par V. MERLIER-ESPENEL dans son article sur « Les représentations de la nature dans les *Métamorphoses* d'Apulée », in *La nature et ses représentations dans l'Antiquité*, actes du colloque de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint Cloud, 24 et 25 octobre 1996, ouvrage coordonné par C. CUSSET, Paris 1999, pp. 157-172.